



SPVBQ
SYNDICAT DES PRODUCTEURS
DE VIANDES BIOLOGIQUES DU QUÉBEC

Affilié à la FABQ

RAPPORT SUR LA MISE EN MARCHÉ DE VIANDES BIOLOGIQUES AU QUÉBEC

Rédigé par
Marie-Claire Hurteau

pour le

Syndicat des producteurs de viandes biologiques du
Québec

Le 5 août 2004

Avec l'appui financier du

**Ministère
de l'Agriculture,
des Pêcheries
et de l'Alimentation**

Québec

Programme de soutien au
développement de l'agriculture biologique

Aperçu de la production de viande biologique au Québec en 2003

Au mois de février 2004, le Syndicat des producteurs de viandes biologiques du Québec (SPVBQ) invita tous les producteurs connus de viande biologique à répondre à un sondage. Les résultats de ce sondage nous donnent un aperçu de la production de viandes biologiques au Québec, en plus de l'intérêt pour la création d'un regroupement de mise en marché.

Les statistiques présentées sont des données minimales de la production puisque toutes les entreprises n'ont pas été jointes et que certains des producteurs n'ont pas fourni tous les détails quant à leur production. De la liste des 121 entreprises, douze ne font plus de production animale biologique, six ont refusé de répondre et 29 n'ont pu être jointes. Les informations de 74 entreprises ont donc été utilisées, dont neuf entreprises qui sont en pré-certification. Le SPVBQ considère une production comme étant biologique seulement si elle est certifiée en conformité avec la Loi sur les appellations réservées.

A. Statistiques sur la production de viande biologique au Québec

La production de viandes biologiques est bien diversifiée au Québec. On compte des producteurs de bovins, de vaches de réforme, de veaux, de porcs, de poulets, d'agneaux et de moutons, mais aussi de dindes, de canards, d'oies, de chèvres, de lapins et de grands gibiers. Au 31 décembre 2003, au moins 65 entreprises produisaient des viandes biologiques avec un cheptel total de 25 646 animaux biologiques (voir tableau 1).

Tableau 1 : Inventaire d'animaux certifiés biologiques au 31 décembre 2003 (65 entreprises)											
	bovins de boucherie	veaux de boucherie	taures	vaches	veaux laitiers	porcs	poulets	autres*	total		
<i>Animaux</i>	608	337	733	2109	418	425	19500	1516	25646		
					*Autres	agneaux	brebis	dindes	grands gibiers		
					<i>Animaux</i>	763	210	50	420	58	15

En 2003, 74 337 têtes ont été produites, dont 67 750 poulets (voir tableau 2).

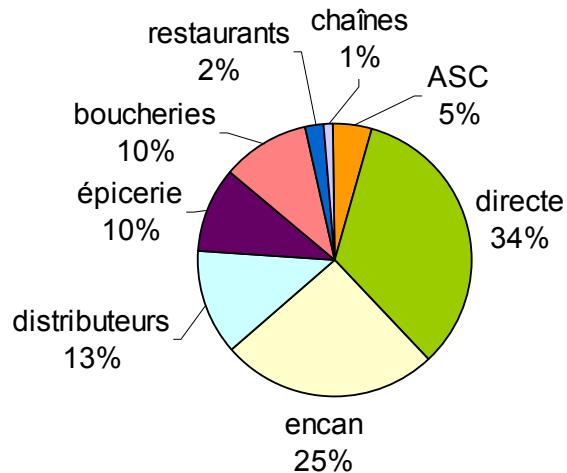
Tableau 2 : Production et vente d'animaux certifiés sur le circuit biologique en 2003									
		bovins de boucherie	vaches	veaux de boucherie	veaux laitiers	porcs	poulets	autres*	total
<i>Types de productions</i>		23	43	13	26	7	8	19	139
<i>Têtes produites</i>		284	216	297	297	2510	67750	2983	74337
% têtes vendues bio		54.9%	14.4%	83.2%	18.1%	100.0%	100.0%	84.0%	98.5%
<i>prix moyen (par lbs)</i>		2.4	1.2	3.6			2.8	n.a.	n.a.
<i>prix moyen (par tête)</i>		1300	800	940	725	325	17.5	n.a.	n.a.
*Autres		agneaux	dindes	canards	oies	chèvres	grands gibiers	lapins	
<i>Types de productions</i>		6	4	1	2	2	3	1	
<i>Têtes produites</i>		610	1930	150	250	35	8	inconnu	
% vendues bio		22.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%		
<i>prix moyen (par lbs)</i>		2.5	3.5			3.75			
<i>prix moyen (par tête)</i>		175	18		40		2500		

Puisque le marché pour le lait de vache biologique est bien établi au Québec, plusieurs entreprises de viandes biologiques recensées font la production de vaches de réforme (43). Les entreprises faisant de la production de viande sont majoritairement des producteurs de bovins (23).

Au total, 98.5% des animaux ont été vendus sur le circuit biologique. Tous les porcs et poulets, qui comprennent la grande majorité des animaux produits, ont été vendus sur le circuit biologique. Une très petite proportion de vaches de réforme (14.4%) l'ont été. Les prix que les producteurs reçoivent sont très variables, même pour une production identique.

La vente directe aux consommateurs est la méthode de mise en marché privilégiée par 34% des entreprises, suivie de l'encan conventionnel par 25% des entreprises (pour les animaux laitiers), et ensuite les distributeurs, boucheries et épiceries (voir graphique 1).

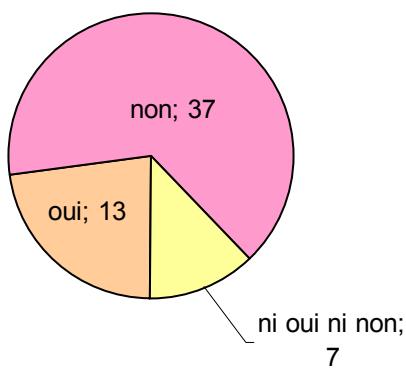
Graphique 1 : Circuits de mise en marché pour les viandes biologiques



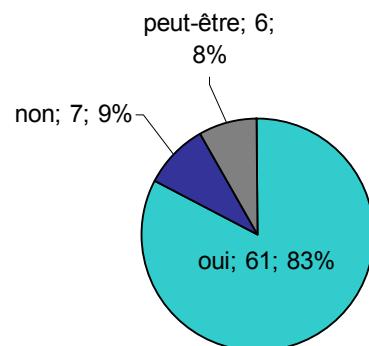
B. Informations sur la mise en marché des viandes biologiques

La mise en marché des viandes sur le marché biologique se fait plutôt à petite échelle et demande beaucoup de travail de la part des producteurs. En effet, seulement 23% des producteurs affirment être satisfaits de leur mise en marché. 61 entreprises interrogées, soit 83%, ont démontré un intérêt à faire partie d'un regroupement pour la mise en marché des viandes biologiques (voir graphiques 2 et 3).

Graphique 2: Êtes-vous satisfait de votre mise en marché?



Graphique 3: Êtes-vous intéressé à faire partie d'un regroupement de mise en marché? (incluant les entreprises en pré-certification)

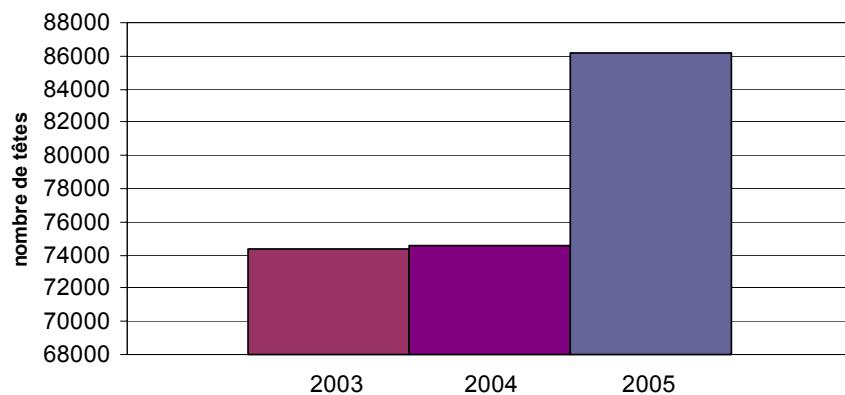


Veuillez consulter les annexes pour la liste complète de commentaires reliés à la mise en marché et à la possibilité de joindre un regroupement de mise en marché. Les grandes

lignes qui en ressortent sont la nécessité d'établir des intervenants, surtout des abattoirs, et de les sensibiliser à la production de viande biologique.

Finalement, selon les estimations des entreprises, la production d'animaux biologiques devrait rester comparable en 2004 et augmenter considérablement en 2005 (voir graphique 4).

Graphique 4 : Production totale d'animaux biologiques



En 2004, les entreprises prévoient produire 74 564 animaux biologiques, dont 68 200 poulets, et en 2005, 86 227 animaux, dont 81 150 poulets (voir tableau 3).

Tableau 3: Prévisions pour la production d'animaux biologiques								
	bovins de boucherie	vaches	veaux de boucherie	veaux laitiers	porcs	poulets	autres*	total
prévision 2004	631	219	318	336	800	68200	4060	74564
prévision 2005	653	243	322	329	750	81150	2780	86227
prévision regroupement	796	358	45	277	20	0	870	2366
*Autres	agneaux	dindes	canards	oies	chèvres	grands gibiers	lapins	
prévision 2004	810	2045	150	1000	30	25	35	
prévision 2005	860	1025	150	700	30	15	60	
prévision regroupement	665	inconnu	0	200	5	inconnu	0	

Note : Le nombre de bovins et de vaches estimé pour le regroupement est plus élevé que la prévision annuelle puisque ces données incluent les entreprises en pré-certification et les prévisions pour les années ultérieures.

Les producteurs intéressés à faire partie d'un regroupement produiraient un total de 2 366 têtes, dont 796 bovins et 500 moutons. Ceci correspond à seulement 2,7% de la production prévue pour 2005. Aucun des producteurs de poulet, qui devraient collectivement produire plus de 90% des têtes biologiques, ne sont intéressés à faire partie du regroupement.

Développement de regroupements

Plusieurs producteurs ont aussi mentionné la possibilité de la création d'un regroupement dans le Bas-Saint-Laurent.

Annexes : Commentaires

Annexe 1 : Êtes-vous satisfait de votre mise en marché?	
OUI (8 commentaires)	NON (33 commentaires)
C'est quand même beaucoup de travail. (2)	Il n'y a pas vraiment de marché bio. (6)
Je ne veux pas que ma production grossisse.	Il n'y a pas d'abattoir et de transport en région. (4)
Un petit réseau est plus facile à gérer. Je suis payé directement et il n'y a pas de commissions.	Mes animaux sont vendus dans le réseau conventionnel, pour un prix très bas. (4)
J'ai un moins bon prix mais ça va pour l'instant.	Il n'y a aucun système en place, tout est à faire. (2)
J'ai ma propre boucherie, je ne dois pas payer de cotisations.	Il n'y a pas assez de consommateurs. (2)
Avec trois branches de mise en marché, j'écoule tout.	Il est difficile de répondre à la demande des coupes spécifiques.
Le marché est très lent mais nous avons une bonne relation directe avec le consommateur. On peut donc ajuster nos produits à la demande.	Le prix est bas et les boucheries choisissent leurs viandes selon les critères du marché conventionnel (couleur, etc.)
	Notre distributeur n'est pas très fiable, il n'achète pas toujours nos produits.
	Je n'ai pas d'écoulement, je me suis fié sur une boucherie qui n'achète plus.
	Je n'ai pas le temps d'établir un réseau.
	Le territoire est trop grand.
	C'est difficile puisqu'il n'y a pas d'abattoir ni de marché. Il n'y a pas vraiment d'effort sur le territoire pour la mise en marché.
	Je ne sais pas où vendre mes animaux de réforme
	On ne reçoit pas le bon prix et on ne sait pas quand on va se faire payer.
	Nous n'écoulons pas assez rapidement le stock.
	Je fais affaire avec un seul distributeur, le reste est vendu en découpe par nous-mêmes. Nous ne sommes pas assurés de vendre tous les bovins sur le marché bio.
	Le marché pour la vache de réforme est différent.
	Je n'ai aucune aide pour fixer les prix ou connaître les consommateurs.
	Il y a un manque de communication entre les intervenants; il y a une demande des consommateurs mais pas assez de transformateurs.

Annexe (suite)

Annexe 2 : Êtes-vous intéressé à faire partie d'un regroupement de mise en marché?	
OUI et PEUT-ÊTRE (16 commentaires)	NON (2 commentaires)
Ça dépend des conditions/frais. (6)	Nous ne voulons pas payer une autre cotisation.
Ça dépend des prix qu'on peut obtenir. (6)	Nous avons déjà investit assez pour développer nos marchés.
Ça dépend des cotisations qu'il faut payer et la mise en marché est différente en Outaouais.	
J'aimerais mieux continuer à privilégier la vente directe aux consommateurs.	
Le regroupement ne doit pas être affilié à l'UPA.	
J'ai très hâte de pouvoir prévoir les prix que je pourrai avoir et de savoir que tous les animaux seront achetés.	

Annexe 3 : Commentaires généraux
Avec les restants, on pourrait faire de la viande certifiée biologique pour chien.
Il faut se rapprocher des groupes ASC, des consommateurs, influencer et participer à la mise en marché des produits agricoles de façon différente.
Il faudrait acheter un abattoir.
Nous avons un produit à offrir mais il n'y a rien en place pour nous soutenir, surtout en région éloignée.
Il faudrait faire connaître le syndicat, établir les intervenants (abattoir, emballeur, distributeur, transport) spécifiques pour la filière des viandes biologiques.
Il faut faire de la sensibilisation et non de la publicité auprès des consommateurs.
Il faudrait avoir un abattoir en région et ramasser les viandes dans un camion qui fait la tournée tous les 15 jours pour les regrouper vers les grands centres.
Il serait bon de former une coopérative.
Nous avons besoin d'un abattoir mobile.
Nous avons besoin d'un abattoir de volailles en région.
Il faudrait mettre en place un circuit de collecte des animaux pour être acheminés vers des abattoirs bio.
Nécessité d'avoir un parc d'engraissement bio, un encan bio, un abattoir bio et une boucherie bio.
Il manque des abattoirs et des bouchers dans la région mais on ne veut surtout pas une commercialisation prise en charge par l'UPA.
C'est la première fois que j'entends parler d'un syndicat.
Le regroupement doit être positif pour le producteur.
Il faudrait faciliter les abattoirs en région mais qu'ils soient quand même rigoureux dans le respect des normes.
Puisqu'il y a une demande, il est d'important d'offrir un approvisionnement régulier et de tout établir : transport, acheteurs, abattoirs.
Il faut bâtir un réseau (incluant surtout un abattoir) et avoir des ressources disponibles en région.
On gagnerait à avoir un réseau pour la mise en marché des viandes bios.